

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors -
Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol -
Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze -
Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis

300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2023/170

55

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 13 novembre, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 7 novembre 2023

Présents : Jérôme Fauconnier, Eric Vallier, Alain Roche, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Pierre Suzzarini, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Sébastien Besnard, Véronique Ménéghin-Caprio, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drupe, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Sandrina Simoes, Thibaud Bécourt, Marc Giraud

Suppléants sans voix délibérative : Angeline Guillen, Jean-Luc Granier

Pouvoirs : Patrick Martinello à Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier à Gilles Cléret, Caroline Fiorucci à Eric Furmanczak, Aymeric Faivre à Sébastien Besnard, Danielle Montagnon à Françoise Streit, Gilles Barbe à Pierre Suzzarini, Fabienne Croze à Christian Roux.

Votants : 38 Pour : 38

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Après avis favorable du Comité Social Territorial du 31 octobre 2023, il est proposé d'approuver la modification comme indiqué dans le tableau en annexe,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs comme indiqué dans le tableau en annexe,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 13 novembre 2023

Le Président

Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le

23/11/23

et de sa publication le

23/11/23

Suppressions de poste		Date d'effet / motif	Créations de poste	
N° de poste	Grade / quotité		N° de poste	Grade / quotité
CCT-2020-104	Adjoint d'animation à 24 heures 39 minutes hebdomadaires annualisées	Vie scolaire – au 16 octobre 2023 – ajustements de temps de travail	2023-104	Adjoint technique à 22 heures 25 minutes hebdomadaires annualisées
CCT-2023-03	ATSEM principal 2 ^{ème} classe à 30 heures 28 minutes hebdomadaires annualisées		2023-03	ATSEM principal 2 ^{ème} classe à 30 heures hebdomadaires annualisées
CCT-2023-21	Agent de maîtrise à 22 heures 22 hebdomadaires annualisées	Correction temps de travail des postes passés au CST le 5/09/2023	2023-21	Agent de maîtrise à 22 heures 39 hebdomadaires annualisées
CCT-2023-55	Adjoint d'animation à 24 heures 25 minutes hebdomadaires annualisées		2023-55	Adjoint d'animation à 24 heures 22 minutes hebdomadaires annualisées
CCT-2018-140	Adjoint technique à 35 heures hebdomadaires annualisées	01/12/2023 Réussite à concours agent de maîtrise	2023-140	Agent de maîtrise à 35 heures hebdomadaires annualisées
CCT-2023-17	Adjoint d'animation à 6 heures 16 minutes annualisées	Modification de temps de travail à la demande de l'agent	2023-17	Adjoint d'animation à 3 heures annualisées

Envoyé en préfecture le 23/11/2023

Reçu en préfecture le 23/11/2023

Publié le 23/11/2023

ID : 038-200030658-20231113-2023_170-DE

